Trente-huitième Année — N° 174 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | VENDREDI 23 JUIN 1893

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28 à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 22 JUIN 1893.

LA RUINE

L'Allemagne veut augmenter les lourdes charges que fait peser sur ses épaules une militarisation à outrance. Et de ce fait la France et les autres nations de l'Europe vont être obligées d'augmenter leurs effectifs et leurs dépenses. La situation actuelle est déjà épouvantable et si elle doit encore s'aggraver, où cela nous mènera-t-il ? A la ruine, évidemment ; il n'y a pas d'autre issue.

Sait-on combien les vingt-trois Etats composant notre vieille Europe entretiennent de soldats en temps de paix? trois millions et demi d'hommes qui imposent à ces Etats une dépense annuelle de 4 milliards huit cent millions.

Et ce ne sont là que les frais d'entretien de ces immenses armées. Si ces 3,500,000 pouvaient travailler, ne gagneraient-ils chacun que mille francs par an, on arriverait à un supplément de production de trois milliards et demi. Enfin il faut tenir compte des intérêts de dettes contractées pour les dépenses militaires. Et on obtient ainsi un total formidable de 12 milliards que coûte à l'Europe entière la paix armée.

Enfin la dette des Etats européens provenant des dépenses contractées pour la guerre s'élève à 80 milliards et l'argent engouffré dans les constructions d'arsenaux et de forteresses représente 30 milliards.

Et pourquoi toutes ces dépenses? Pourquoi cette ruine? pour arriver à la guerre générale dont s'effraient tous les hommes sensés et dont le but le plus certain sera de détruire une ou deux des plus grandes puissances de l'Europe.

Pendant ce temps sévit la crise sociale, à laquelle personne ne peut remédier faute d'argent, puisque l'argent est employé ailleurs.

Nous courons ainsi à une catastrophe terrible, que le socialisme triomphe et supprime le militarisme en nous courbant sous le joug de son despotisme, ou qu'un empereur déchaîne la guerre pour détourner le torrent qui risque d'emporter son trône.

Et tout cela parce qu'il a plu à un homme de profiter de nos défaites sanglantes pour nous voler deux provinces que nous ne saurions abandonner sans lâcheté.

Qui donc osera réparer cette erreur? Préfèrera-t-on voir s'accumuler sur notre vieux monde des monceaux de ruines que de nous rendre ce qui nous a été pris? Ne voudra-t-on pas au moins donner leur autonomie à ces deux provinces et en faire un pays neutre? Ce jour-là, serait conjurée la crise, le désarmement s'imposerait et le péril social serait détourné.

Mais c'est là une bien noble tâche pour un homme et cela ressemble malheureusement trop à une utopie.

L'AFFAIRE CLÉMENCEAU

Les révélations de la « Cocarde »

Paris, 21 juin.— Un rédacteur du *Figaro* a interviewé M. Ducret au sujet de la note que nous reproduisons plus loin :

« Voici la réponse textuelle de M. Ducret :

« Ni mes amis ni moi ne pouvons dévoiler en ce moment un secret qui nous ne appartient pas à nous seuls, et qui intéresse trop profondément le pays tout entier.

» Les documents que nous avons entre les mains sont tellement importants que nous tenons à les mettre tout d'abord sous les yeux des ministres : nous voulons donc en informer le gouvernement, et à cet effet, dès demain mercredi, M. Millevoye ira trouver le président du conseil et lui montrera le dossier en question.

» Cette démarche accomplie, le gouvernement étant prévenu et pouvant par conséquent prendre toutes les mesures que comportera la situation, nous parlerons; et, le lendemain, la Chambre nous jugera les uns et les autres.

» Nous avons, quant à nous, quoi qu'il nous arrive, le sentiment du devoir accompli. C'est tout ce que je puis vous dire pour l'instant.

» Voulez-vous cependant un dernier détail? Eh bien les documents que nous avons sont de provenance anglaise.»

L'ambassadeur d'Angleterre

Lord Dufferin, ambassadeur du Royaume-Uni à Paris, est parti hier dans l'appés-midi pour l'Angleterre.

Cornélius Herz

Paris, 21 juin. — MM. Brouardel et Charcot, envoyés à Bournemouth par le gouvernement, ont chacun une mission distincte.

Le premier est spécialement chargé d'examiner l'état pathologique du sujet. Quant au second, sa mission est de rechercher ce que la maladie de Cornélius Herz pourrait avoir de simulé.

On sait en effet que plusieurs journaux ont affirmé à différentes reprises que l'hôte de Bournemouth simulait une maladie dont en réalité il n'était nullement atteint.

MM. Charcot et Brouardel doivent adresser à ce sujet un rapport au gouvernement français.

Ce rapport, bien entendu, ne pourra être reçu à Paris, ni même rédigé de façon à servir au gouvernement dans la réponse qu'il fera demain à la question de M. Millevoye.

Le *Jour* dit même à ce propos « qu'il ne serait pas étonnant que le gouvernement demandât demain à la Chambre d'ajourner à samedi l'interpellation de M. Millevoye, afin d'attendre le résultat de l'expertise médicale ».

MM. Brouardel et Charcot, qui arriveront ce soir à Londres, vers cinq heures, rempliront leur mission soit aujourd'hui même, si le temps le permet, soit au plus tard demain dans la matinée, et transmettront immédiatement après, par dépêche, leur avis au président du conseil.

Dans les couloirs de la Chambre

Paris, 21 juin. — Bien qu'il n'y ait pas séance à la Chambre, les couloirs sont des plus animés ; leur aspect est des plus curieux : ce ne sont que groupes et conciliabules où l'on s'entretient à mi-voix, avec une préoccupation visible. On entend chuchoter les mots de « trahison », de « vendus ». Il est évident qu'il se passe quelque chose de grave.

On raconte que l'on a quelques détails sur le document que la *Cocarde* déclarait hier avoir en sa possession. Il s'agirait, d'après les bruits les plus persistants, d'un registre portant une liste d'hommes politiques français qui auraient reçu des mensualités ou des subventions pour soutenir en France les intérêts anglais. On va jusqu'à dire que cette liste porterait les émargements des intéressés.

Si l'on en croit ce qui est dit, des directeurs de journaux figureraient sur ce registre.

Enfin, on prétend que l'on serait également en possession d'un échange de correspondance importante entre l'ambassadeur d'Angleterre et le chef de son gouvernement, et qui, pour certains, aurait trait au dernier emprunt italien.

Une nouvelle note de la « Cocarde »

La *Cocarde* publie sous les titre et sous-titre LES PREUVES DE LA TRAHISON, *les documents « volés » « à l'ambassade d'Angleterre*, l'article suivant, signé Edouard Ducret :

« Il est certain que les objurgations de nos adversaires étaient inutiles. Nous n'avons pas plus cette fois l'intention de cacher la vérité que nous ne l'avons fait au moment du Panama. On n'enlève pas ou ne fait pas enlever des papiers dans un coffre-fort pour les garder secrets quand il s'agit, pour la France, d'un intérêt patriotique. Mais il est des questions si graves qu'on n'a pas le droit de les poser devant l'opinion avant d'avoir averti le gouvernement de son pays.

» C'est ce que nous faisons aujourd'hui.

» Et voici, en attendant que nous ayons son sentiment, ce que nous pouvons dire dès ce jour :

» Nous avons enlevé ou fait enlever, dans quelles conditions, par quels moyens, nous le dirons plus tard, quand il le faudra, soit devant la cour d'assises, soit devant la commission d'enquête, nous avons enlevé ou fait enlever dans un coffre-fort de l'ambassade d'Angleterre à Paris, des papiers diplomatiques d'une gravité extrême.

» Il résulte de ces documents que des pièces diplomatiques très importantes ont été soustraites au gouvernement français, copiées et communiquées au gouvernement anglais par un homme politique français subventionné par l'Angleterre.

» Il y a dans les papiers dérobés, hélas! bien autre chose encore: des choses même profondément douloureuses et l'on doit parfois faire de durs sacrifices à la nécessité de rendre un service à son pays.

» Mais que ceux qui désirent que toute la vérité soit connue soient rassurés, elle le sera. »

On a vu dans la note qui précède que les document dont parlait la *Cocarde*, ont été dérobés à l'ambassade d'Angleterre.

Cette note nouvelle fait un bruit énorme au palais Bourbon, d'autant qu'on veut y voir une véritable dénonciation contre M. Clémenceau, dans ce paragraphe que chacun commente.

« Il résulte de ces documents que des pièces diplomatiques très importantes ont été soustraites au gouvernement français, copiées et communiquées au gouvernement anglais par un homme politique français, subventionné par l'Angleterre » (*sic*).

L'avenir peut-être dira si cet homme politique est M. Clémenceau, comme on le croit; mais, en attendant, cette dénonciation bouleverse le monde parlementaire. Aussi s'interroge-t-on avec une anxiété visible.

Interview de M. Andrieux

Un rédacteur du *Paris* est allé, ce matin, demander à M. Andrieux son opinion au sujet des papiers mystérieux dont parle la *Cocarde*.

« Je sais, a répondu M. Andrieux, que M. Ducret affirmait, depuis quelque temps déjà, avoir en sa possession des papiers importants, des papiers relatifs à qui ? je n'en sais pas davantage.

Vous êtes particulièrement renseigné sur les papiers de C. Herz, pensez vous que les papiers que M. Ducret dit être en ses mains proviennent du prisonnier de Bournemouth.

—Sur les papiers de C. Herz, reprend M. Andrieux, je ne suis que très incomplètement renseigné : j'en ai vu une partie, je les ai copiés, puis je les ai publiés : je me suis servi de tout ce que j'avais.

— Cornélius Herz me disait avoir d'autres papiers d'une grande importance; je ne les ai pas vus. J'ai cherché à me les procurer, mais toutes mes tentatives ont échoué. Cornélius Herz me garde rancune.

— Et ces autres papiers de grande importance, vous en ignorez absolument le contenu?

— Absolument.

— Cornélius Herz insinuait-il qu'ils pouvaient concerner plus particulièrement Clémenceau?

— Pas le moins du monde.

M. Millevoye chez M. Develle

M. Millevoye, accompagné de M. de Morès et de M. Ducret, s'est rendu dans la matinée au ministère des affaires étrangères.

Là, ces messieurs ont été reçus par M. Develle, avec lequel ils ont conféré longuement.

Paris, 21 juin. — MM. Millevoye et de Morès ont quitté à six heures et quart le ministre de l'intérieur, après avoir montré à M. Dupuy, comme ils l'avaient fait le matin auprès de M. Develle, les copies et l'original dérobés à l'ambassade d'Angleterre.

Les déclarations de M. Millevoye

M. Millevoye arrive dans les couloirs vers trois heures et demie; on se précipite aussitôt vers lui; mais le député de la Somme, bien que pressé de questions, se montre très réservé. Voici ses déclarations:

« J'ai en ma possession des documents qui constituent un formidable secret d'Etat. Je considère que, dans l'intérêt de la patrie, mon premier devoir était d'en informer le gouvernement.

» J'ai vu ce matin M. Develle avec lequel j'ai eu une fort longue conversation. Je ne puis répéter ce qui y a été dit. Je verrai ce soir M. Dupuy et j'attendrai du gouvernement qu'il m'indique ce que je puis révéler des documents écrasants que je détiens.

» S'il me prie de ne rien dire, je m'inclinerai. Je le répète, je ne cherche pas le scandale, je ne veux servir que mon pays.

» Si M. Clémenceau, demain, exige que je parle, je me considérerai comme délié de mon engagement vis-à-vis du gouvernement en ce qui le concerne, et je parlerai.

» Mais je le dis : il s'agit de haute trahison ; je considère M. Clémenceau comme traître envers son pays ; j'en ai les preuves.

» Si demain la Chambre ordonne une enquête, je l'accepterai.

» Il m'est impossible de savoir ce qui se passera demain et je ne puis rien dire de plus pour aujourd'hui.»

M. Clémenceau à la Chambre

Paris, 21 juin. — Quelques minutes après l'entrée de M. Millevoye, à la Chambre, arrive M. Clémenceau que suit M. Rouvier. L'ancien leader de la gauche stationne longtemps dans les couloirs.

Il a une longue conversation avec M. Meyer, directeur de la *Lanterne*, et on peut l'entendre s'écrier, tout en frappant le sol de sa canne :

« Eh ! bien, oui, si on me prouve que j'ai été un agent de l'Angleterre, je monterai moi-même à la tribune pour dire à la Chambre que je suis un misérable ! »

M. Clémenceau paraît d'ailleurs assez surexcité. Il ne tient pas en place.

En quittant M. Meyer, il court à un petit groupe avec lequel il commence à échanger quelques paroles; mais, s'apercevant qu'on entend tout ce qu'il dit, il entraîne ses interlocuteurs dans le jardin de la présidence.

Entré au Palais-Bourbon grave et soucieux, son attitude change aussitôt. On l'entend rire aux éclats. Cette hilarité ne cesse pas lorsque M. Clémenceau, rentrant dans le salon de la Paix, rencontre M. Rouvier. L'ancien ministre et le député du Var ne cessent de rire et de s'esclaffer au grand étonnement des personnes présentes.

Que fera M. Clémenceau ?

On se demande de tous côté quelle attitude prendra M. Clémenceau demain. D'après le bruit mis en circulation par ses amis, il aurait résolu de prendre vis-à-vis de la Chambre une attitude des plus cassantes. Il entend ne pas lui ménager les expressions. Il ne veut pas que la Chambre puisse lui faire l'accueil méprisant ou glacial de l'autre jour et il préfère se faire conspuer en cassant les vitres.

M. Clémenceau estimerait que cette attitude provocante, que l'*Officiel* sera obligé d'enregistrer, lui serait plus utile auprès de ses électeurs.

C'est en somme, le même souci qui le hantait lorsque lundi il faisait auprès du président de la Chambre la démarche dont nous avons parlé.

L'attitude des radicaux et autres

Nous disions hier que les radicaux s'apprêtent à relever la tête et à prendre des attitudes de bravade aussi bien contre la majorité que contre le président. Ils époussètent, on le voit, la tactique que M. Clémenceau se propose de suivre. Du reste, ils ont résolu, chose singulière après leur attitude de lundi dernier, de se serrer derrière M. Clémenceau et de le soutenir jusqu'au bout.

L'opinion de M. Thiébaut

Il est assez curieux de remarquer que c'est précisément la tactique que préconise M. Thiébaut.

Celui-ci déclarait dans les couloirs que demain M. Clémenceau personnifiera la République.

Un comité secret

En présence de la tournure grave que prend l'affaire, plusieurs députés se demandent comment on doit la laisser se développer devant la Chambre.

Nous apprenons que quelques honorables se proposent demain de déposer une demande de formation d'un comité secret aux termes de l'article 110 du règlement de la Chambre.

Une telle demande doit revêtir 20 signatures et la Chambre prend sa décision sans débat.

Les noms des signataires restent inscrits au procès-verbal. Cette proposition partirait, nous est-il dit, du groupe de la droite républicaine. Voici quels motifs on invoque pour la faire prévaloir:

Il faut que l'affaire se vide mais il importe que l'étranger ne sache rien de ce qui se passe.

La Chambre, réunie en comité secret, pourrait tout entendre, se prononcer en connaissance de cause et sa décision n'en acquerrait que plus d'autorité.

Un coup éventé

En vue de la question de demain, qui avait au moins pour prétexte l'affaire Cornélius Herz, M. Develle avait cru faire un coup de maître en repoussant une proposition déjà examinée et approuvée en Conseil des ministres. Il s'agissait de l'envoi de médecins français à Londres pour examiner Cornélius Herz. L'affaire a été conduite aussi secrètement que possible.

M. Develle a évidemment pris l'avis du gouvernement anglais et sans en ouvrir à ses collègues a confié à MM. Charcot et Brouardel, la mission d'examiner Cornélius Herz. Il comptait évidemment monter demain à la tribune avec un rapport télégraphique de ces messieurs.

Il le fera certainement mais le coup ayant été éventé, le rapport médical attendu n'aura pas le même poids puisque Herz et son compère le docteur Frazer étant avertis, ils auront pu prendre leurs mesures en conséquence et rendre Cornélius Herz aussi malade qu'il sera nécessaire de le faire paraître.

Dernières Nouvelles

Les documents

Paris, 21 juin. — D'après le *Courrier du Soir* les documents qui ont trait à l'affaire Clémenceau se composeraient de douze ou quatorze pièces revêtues de signatures authentiques et engageant au regard d'une grande puissance étrangère, la responsabilité de quelques-uns de nos hommes politiques.

L'authenticité

Il est clair que l'authenticité de ces documents peut être fort difficile à établir. Tous sont rédigés par une main anglaise et l'Angleterre elle-même peut avoir un grand intérêt à ne pas permettre de comparaison qui puisse attribuer la rédaction de ces pièces à un de ses agents.

Il faut néanmoins que ceux qui en ont été les détenteurs soient fortement pénétrés de cette authenticité.

L'un d'entre eux, dont le nom a été prononcé à maintes reprises nous a dit :

» Si ce que nous détenons n'est pas authentique nous sommes victimes d'un bonhomme terriblement fort.» Et la même personne ajoutait :

» Ou l'authenticité sera établie, et alors le gouvernement ne peut pas lâcher M. Clémenceau, ou elle ne pourra pas l'être, et alors il faudra nous poursuivre.

» Mais nous avons un prisonnier sujet anglais. Et alors que fera-t-on ? »

Le prisonnier

Ce prisonnier dont vient de parler notre interlocuteur n'est autre qu'un Calaisien qui a communiqué les fameux documents.

Il est en ce moment gardé à vue par quatre des amis de M. Morès. Il est donc, par le fait, à la disposition du gouvernement.

Ou, la Haute-Cour pour M. Clémenceau si l'authenticité des documents est démontrée ou la prise du corps du Calaisien déjà en prévention : alternative également pénible pour le gouvernement.

Le papier original

Il y a parmi les documents volés, un papier original. Celui-ci contiendrait, outre le nom d'un homme politique d'importance, une liste de huit journaux dont deux du soir, cinq du matin et un qui ne saurait en ce moment être classé que sous cette rubrique : « quotidien. »

Dans les journaux du soir, il en est un d'une très grande importance. Dans les journaux du matin, il en serait un dont le directeur a connu la Haute-Cour et ses mitrailleuses.

On prétend qu'à côté d'un des journaux du matin, se trouve le chiffre de 24,000 fr. et à côté de celui d'un des journaux du soir, se trouvent des chiffres variant entre 8,000 et 15,000 fr.

MM. Millevoye et de Morès chez le Président du Conseil

Comme nous l'avons dit, MM. Millevoye et de Morès ont été reçus ce soir à 5 heures par M. Dupuy qui les pria de revenir à 8 heures 1/2 pour faire en sa présence la communication matérielle des documents qu'ils possèdent au ministre des affaires étrangères.

Le *Courrier du Soir* explique en effet que M. Develle n'a pu recevoir, en la présence du chef de cabinet, une communication verbale de pareilles pièces, détenues par MM. Millevoye et de Morès.

C'est donc ce soir au ministère de l'intérieur, que MM. Dupuy et Develle ont pris officiellement connaissance du dossier formé par M. Millevoye.

A ce propos, le *Courrier du Soir* dit qu'étant donné qu'il s'agit de papiers soustraits à un ambassadeur étranger qui est allé, sans doute, en conférer avec son gouvernement (*sic*), le devoir de nos ministres — tant qu'une conversation diplomatique de l'ordre le plus délicat (*sic*) n'aura pas eu lieu — est de se tenir sur une absolue réserve.

Etant donné que cette affaire peut avoir les plus graves conséquences, on peut déduire de cette sorte d'exposé des motifs de la conduite future du gouvernement, que celui-ci, arguant de ce fait que les papiers détenus par M. Millevoye ne revêtiront un caractère d'authenticité absolue qu'autant que cette authenticité sera reconnue par l'ambassadeur auquel ils ont été dérobés, demandera probablement dans la discussion de demain l'ajournement d'un débat si gros de conséquences.

L'absence motivée de lord Dufferin

Du reste, le *Courrier du Soir*, sous forme de conseil à la Chambre, publie la note suivante, d'autant plus sérieuse qu'elle a été élaborée au cours de la visite que le directeur du *Courrier du Soir* fit à M. Dupuy:

» Quoiqu'il arrive, la Chambre ne doit pas perdre de vue qu'elle n'a plus le temps de se livrer à des scandales prolongés.

» Si, faisant le jeux des promoteurs de la nouvelle campagne, elle perdait encore son sang-froid et retardait la discussion du budget prête à venir à l'ordre du jour, il est incontestable que la question de dissolution serait immédiatement posée avec une force irrésistible, tant devant le Parlement, que devant l'opinion.»

Complétons par ces quelques mots non moins faciles à comprendre et par lesquels le *Courrier du Soir* montre plus clairement encore à la Chambre combien le ministère tient à une réserve absolue :

» Car, dit notre confrère, cette réserve sera sans préjudice des sanctions particulières à intervenir, s'il y a lieu (sic) et nous avons a espérer que la Chambre sans distinction de parti aura la conscience de sa situation. »

L'affolement

On est véritablement en l'air dans le monde politique et c'est avec une véritable anxiété que l'on attend la journée de demain.

Nous venons de parcourir différents cercles et nous avons rencontré différents hommes politiques. Disons tout d'abord que pour M. Deroulède les documents dont tout le monde parle sont absolument authentiques et que leur gravité est extrême.

Il est absolument certain que le personnel dirigeant et que les cercles politiques sont affolés.

Un article de M. C. Pelletan, dans la « Justice »

Paris, 21 juin. — Sous le titre *Trahison*, la *Justice* publiera demain, sous les initiales de M. Pelletan, un entrefilet dont nous extrayons les passages suivants :

» Les accusateurs ne peuvent plus se dérober. Si, demain, ils allèguaient de scrupules de patriotisme quelque peu tardifs, et s'ils tentaient un mouvement en retraite, qu'ils sachent bien qu'on ne leur permettrait pas de s'esquiver.

» Il est de plus en plus invraisemblable que le gouvernement ait la naïveté de prêter la main à cette manœuvre. Autant elle serait de nature à édifier le public si les interpellateurs en gardaient toute la responsabilité, autant elle risquerait de faire leur jeu si le gouvernement avait la candeur de les aider.

» Il serait évidemment aussi coupable que niais en prêtant son concours à ses pires ennemis pour créer un état de soupçon grave.

» Il n'est et ne sera ni l'un ni l'autre.

» Au surplus, la Chambre ne supporterait assurément pas une telle façon d'escamoter la question : elle voudra qu'on dise tout. Il faut s'y attendre. Tous les prétextes seront déjoués. Il faut s'expliquer aujourd'hui ».

Bruit du suicide de M. Clémenceau

Paris, 21 juin. — Le bruit se répandait avec une extrême rapidité, vers dix heures du soir, que M. Clémenceau venait de se suicider.

Nous nous sommes rendu aussitôt dans les bureaux de la *Justice* où les mêmes bruits avaient été rapportés.

Le secrétaire de la rédaction de ce journal en a fait part à M. Clémenceau qui se trouvait en ce moment chez lui en compagnie de son frère et de son gendre.

M. Clémenceau est venu alors à la *Justice* où il est resté jusqu'à 11 heures 20.

On juge de l'émotion qu'a produite cette fausse nouvelle. Grand a été le nombre des reporters et autres personnes qui se sont rendus au domicile du député du Var et aux bureaux du journal qu'il dirige.

Révélations annoncées

Il faut dire que les racontars ne se bornent pas à parler des papiers dérobés à l'ambassade d'Angleterre. D'aucuns assurent que des dossiers nombreux sont réunis contre M. Clémenceau et quelques autres.

En premier lieu, il s'agirait de faits douteux qui se seraient passés dans le 18e arrondissement à l'époque où M. Clémenceau y occupait les fonctions de maire pendant la Commune.

Puis on parle de la célèbre question d'Egypte, de l'intervention intéressée de M. Clémenceau dans cette affaire. On ajoute que certains documents concerneraient l'emprunt italien et que Cornélius Herz et M. Rouvier se trouveraient mêlés à l'affaire.

Si ces racontars venaient à se vérifier et si la réalité des dires aboutissait à de telles énormités, on comprend l'impression produite partout.

L'intervention du Parquet

Paris, 21 juin.— Le *XIXe Siècle* annoncera demain que le Parquet, ému des révélations de la *Cocarde* au sujet d'un vol de documents à l'ambassade d'Angleterre, a commencé une enquête.

Un juge d'instruction sera commis, demain, pour procéder à l'interrogatoire des personnages désignés comme ayant pris part à ce vol.

A l'ambassade d'Angleterre

Dans les cercles politiques, on se montre très étonné, et à la *Justice* on se dit très furieux de ce que l'ambassade d'Angleterre n'ait pas déjà opposé un démenti officiel au récit de la *Cocarde* sur l'importance des documents dérobés.

Ce silence semble bizarre pour ne pas dire plus, à tout le monde, en dépit de l'absence de l'ambassadeur.

Le *Gaulois*, qui a vu l'intérimaire de Lord Dufferin, a reçu de ce dernier l'assurance que les photographies dérobées ne sont pas la reproduction des documents authentiques. D'après le diplomate M. Phipps, l'absence simultanée de l'ambassadeur et du premier secrétaire était annoncée depuis plusieurs jours. Elle ne se rapporterait donc pas au vol signalé.

M. Phipps s'est rendu à 4 heures au quai d'Orsay pour prendre connaissance des fameux documents.

Derniers détails

Nous venons de causer avec une des personnes mêlées directement à la détention des documents soustraits à l'ambassade anglaise.

D'après cette personne qui a, en outre, assisté à deux conférences qui ont eu lieu aujourd'hui à la *Cocarde*, la gravité, l'authenticité des documents saisis seraient après l'entrevue de MM. Millevoye et Morès avec M. Dupuy et M. Develle absolument indéniable.

Il serait établi notamment que M. Clémenceau aurait fait photographier et livrer à l'ambassade anglaise des documents du ministère des affaires étrangères relatifs à la question d'Egypte.

Notre interlocuteur a ajouté qu'une dizaine de sénateurs ou de députés de marque de la gauche seraient également compromis comme ayant reçu des subsides de lord Dufferin.

A la *Justice*, jusqu'à la dernière heure, de ce qu'on y appelle la veillée des armes, on a affecté la quiétude, l'intention de riposter et de réclamer toute lumière.

Bruits d'arrestations sensationnelles

D'après certaines rumeurs, l'entrevue de MM. Millevoye et de Morès, avec MM. Dupuy et Develle, ce soir, pourrait avoir comme conséquences, un certains nombre d'arrestations sensationnelles durant la journée de demain.

La situation électorale de M. Clémenceau

Le *Journal des Débats* reçoit la correspondance suivante de Toulon :

« La séance de lundi, à la Chambre, a ramené l'attention sur la situation électorale dans le Var, et particulièrement dans l'arrondissement de Draguignan, que représente à la Chambre M. Clémenceau.

» Les populations du Var sont fort excitées par les scandales qu'a fait naître l'affaire du Panama, et exaspérées du rôle singulier qu'a joué là M. Clémenceau en compagnie de C. Herz. Et, pourtant, l'échec de M. Clémenceau dans la circonscription qui l'a élu en 1889 n'est rien moins que certain. Le leader des radicaux a tout prévu : il s'est assuré le concours des fonctionnaires de tous ordres. Le préfet du Var, M. Chadenier, est à sa dévotion, et, si on descend jusqu'au dernier degré de l'échelle administrative, on constate que les receveurs buralistes, dont beaucoup doivent leur nomination à M. Clémenceau, lui constituent un bataillon solide de courtiers électoraux permanents.

» Le maire de Draguignan, M. Clavier, le président du Conseil général, M. Sigallas, s'ils affrontaient la lutte contre M. Clémenceau, auraient, paraît-il, de sérieuses chances d'être élus; ils ne poseront pas, quoi qu'on fasse, leur candidature : ils sont trop engagés vis-à-vis du député de Draguignan,

» M. Clémenceau a donc dans son jeu deux atouts précieux : le concours de l'administration et l'appui des gens très nombreux qu'il a obligés, grâce au pouvoir qu'il a exercé sur les bureaux des divers ministères.

» Ses adversaires se rendent bien compte de sa force. Néanmoins, ils ont résolu de mener campagne contre lui.

» Deux candidatures sont dès maintenant posées :

» Ce sont : la candidature radicale de M. Morel, ancien député du Var; ennemi personnel et irréconciliable de M. Clémenceau, et celle de M. Martin, socialiste, qui fut, en 1889, le concurrent du député de Draguignan, et arriva second, avec 3,382 voix au premier tour de scrutin. M. Clémenceau en avait obtenu 7,528.

» On parle encore d'une troisième candidature républicaine, celle d'un ancien magistrat de Draguignan; mais le personnage en question hésite : il voudrait, s'il se présentait, être le seul adversaire républicain de M. Clémenceau.

» D'aucuns estiment, par contre, qu'on aura plus facilement raison du chef des radicaux, si, par suite de l'éparpillement des voix adverses, un deuxième tour, — où les concurrents de M. Clémenceau se coaliseraient contre lui, — était rendu nécessaire.

» Quoi qu'il en soit, on ne se fait aucune illusion, dans le Var, sur les chances sérieuses de réélection que possède encore M. Clémenceau.

» Le préfet du Var, — les petits journaux du département s'en indignent quotidiennement, — manœuvre ouvertement pour lui, et cela sans que le gouvernement puisse l'ignorer.

» Les adversaires de M. Clémenceau n'en sont pas moins résolus à tenter de lui arracher son siège, et ils espèrent y arriver. »

UN ATTENTAT CONTRE M. CANOVAS

Madrid, 21 juin. — Un attentat, attribué aux anarchistes, a été dirigé hier contre l'habitation de M. Canovas au moyen d'un engin explosif qui a éclaté au moment où deux individus le plaçaient contre la grille de la maison de l'ancien président du Conseil.

L'auteur de l'attentat a été tué par l'explosion. Son complice, grièvement blessé, a été arrêté.

M. et Mme Canovas étaient heureusement sortis; à leur retour chez eux, ils ont été félicités par leurs nombreux amis d'avoir échappé au danger de cette tentative criminelle.

Madrid, 21 juin. — Voici des détails complémentaires sur l'attentat contre M. Canovas :

Au moment de l'explosion, trois individus se promenaient dans les environs du jardin de M. Canovas, attendant apparemment l'arrivée de l'ancien ministre; on sait

BOURSE DE PARIS DU 22 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 3 h.	Cours de clôt
97 62	3 0/0	...	...	97 50	97 51	97 50
106 25	4 1/2 0/0	...	...	...	...	106 30
92 85	Italien	...	...	92 95	92 95	92 90
3915	Banq. de France	...	...	...	3910	3910
151	B. d'Escompte	...	...	151	151	151
660	Banq. de Paris	...	...	658	658	658
980	Crédit Foncier	...	...	980	978	978
761	Créd. Lyonnais	...	...	761	761	761
131	Crédit Mobilier	...	...	130	130	130
1510	Lyon	...	...	...	1507	1507
1902	Nord	...	...	...	1903	1903
18	Panama	...	...	...	17	17
2685	Suez	...	...	2683	2683	2683
1383	...az	...	...	...	...	1383
651	Autrichiens	...	...	657	657	657
226	Lombards	...	...	226	226	226
158	Nord Espagne	...	...	158	160	160
192	Saragosse	...	...	195	195	195
662	Méridionaux	...	...	662	662	662
4 83	Métaux	...	...	...	...	...
506 87	Egypte	...	...	506 25	506 87	506 87
96 7/8	Rengrenes	...	...	96 13/16	96 13/16	96 7/8
22 10	Tarc	...	...	22 37	22 40	22 40
397 50	Banq. Ottomane	...	...	398 97	397 50	397 18
66 5/16	Extérieures	...	...	66 11/16	66 23/32	66 3/4
394 25	Rio-Tinto	...	...	389 37	390	398 87
119 37	Tharsis	...	...	...	...	119 37
22 7/8	Portugais	...	...	...	22 13/16	22 13/16
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1889	...	...	...	...	...
99 65	Russe consolidé	...	...	99 80	99 80	99 80
78 75	Russe nouveau	...	...	78 80	78 80	78 80
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
160	Dynamite	...	...	160	160	160
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
116 87	Alpines	...	...	116 25	116 25	116 25
113	Câbles	...	...	113	113	113
69 30	Russe Orient	...	...	69 30	69 30	69 35
525	Impérial	...	...	525	525	525
87	Mobilier esp.	...	...	...	...	...
...	3 0/0 amortiss.	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...
...	Rets	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Espe 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1880	...	...	...	...	...
...	Lille 1903	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Chéorès	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1868	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cassées (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Béthune	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Tunis (act.)	...	...	...	...	...
...	Orléans (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Tunis (oblig.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 22 JUIN

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 100	...	114	OBLIGATIONS		
» 63, r. 100	...	138 75	Tramw. Nord.	...	432 50
» 68, r. 500	...	520	Union lin. N.	...	165
» 77, r. 500	...	502 50	Gaz de Wazem	...	515
» 84, r. 400	...	503 50	Ch. d. fer Econ.	...	502
» 84, 1/4	...	103	Denain Anzin.	...	530
» 87, r. 100	...	103	Tréflerie	...	507 50
» 90, r. 500	...	500	CHARBONNAGES		
Roub.-Tourc.	...	48	Aniche, 12e	...	10995
Amiens	...	129	Anzin, 100e d.	...	5160
Dép. du Nord	...	108	Blanzy	...	1780
Tourcoing 1878	...	310	Bruay	...	13000
Armentièr. 86	...	514 75	Bully-Gren. 6e